

REGION DE GBÊKÊ

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET  
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail

# RÔLE DE L'ÉTAT DANS LA GOUVERNANCE DES RISQUES CLIMATIQUES: ENJEUX ET PERSPECTIVES

PANEL N°1

Présenté par

**M. KOUAME Koffi Devy**

Directeur Régional de l'Environnement , du  
Développement Durable et de la Transition  
Écologique de Gbêkê

# CONTEXTE

- Depuis un certain moment, le climat de la planète connaît un changement causé par l'essor de l'industrialisation. Ce changement impacte la composition de l'atmosphère qui s'est fortement modifiée du fait des émissions de gaz à effet de serre.
- Ce réchauffement climatique occasionné par les actions anthropiques influence la vie humaine et le milieu naturel.



# PLAN

## 01

**Présentation de la Direction  
Régionale de l'Environnement  
et de la Transition Écologique  
de Gbêkê**

## 03

**Les enjeux liés au  
changement climatique**

## 02

**L'Etat des lieux de la  
politique du gouvernement  
en matière de gestion des  
risques face au  
changement climatique**

## 04

**Les perspectives face au  
changement climatique**

# INTRODUCTION



La Côte d'Ivoire opte aujourd'hui pour un développement harmonieux et durable en faveur de sa population. Ce choix stratégique de développement du pays concerne aussi bien la région de Gbêkê que les autres régions du pays.


Cependant, la réalisation d'un tel objectif impose à tous de relever quelques défis majeurs qui se présentent comme des *conditions sine qua non* à un véritable développement durable.

Aussi, l'environnement pourrait -il être un facteur de développement pour plusieurs raisons entre autres:

- L'environnement renferme les ressources nécessaires à la réalisation du développement .
- Il favorise également le développement parce qu'il demeure la condition première de la santé et du bien-être des populations.

En somme, l'environnement se retrouve au cœur de plusieurs sujets de développement et constitue un pilier stratégique pour les générations futures.



The image features a stylized illustration. On the left, a white wind turbine stands against a light green background. Below the turbine, a dark green silhouette of a city skyline is visible, with various building shapes and a grid of windows. The background is composed of light green and white areas, with some white clouds scattered throughout. The overall theme is environmental and sustainable development.

En d'autres termes, les problèmes environnementaux indexés sont les conséquences des activités humaines et des activités incriminées.

L'Etat de Côte d'Ivoire qui veut atteindre ses objectifs de Développement Durable, s'appuie sur l'expertise du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique représenté dans le Gbêkê par sa Direction Régionale.

**01**

**Présentation de la Direction  
Régionale de l'Environnement et  
de la Transition Écologique de  
Gbêkê**



## PRESENTATION DE LA DIREDDTE DE GBÊKÊ

- Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique est dirigé par le Ministre Jacques Assahoré KONAN. Il est à la tête de ce département ministériel depuis le 17 octobre 2023.
- Créée sous la dénomination de « Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable », conformément au décret 2011-432 du 30 novembre 2011, portant organisation du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, la Direction Régionale de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (DIREDDTE) de Gbêkê a eu pour premier responsable, monsieur N'DAH Georges jusqu'au 07 mars 2014.
- Son successeur fut feu DJEHA Koffi Augustin qui a assuré cette fonction jusqu'au 30 mars 2022 pour faire place à Monsieur KOUAME Koffi Devy, l'actuel Directeur .



## Missions et attributions dévolues à la DIREDDTE de Gbêkê

La Direction Régionale de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique de Gbêkê a pour missions, en liaison avec les collectivités territoriales de la région de :

- Appliquer la politique nationale en matière d'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique dans les secteurs publics et privés ;
- Encadrer les collectivités locales à la gestion de l'Environnement pour adopter les plans stratégiques de Développement économique respectueux de l'Environnement ;
- Animer et coordonner les activités en matière de préservation de l'Environnement et de promotion du Développement Durable et de Transition Écologique dans les secteurs publics, privés et associatifs.

Notre intervention ce jour portera sur le rôle de l'Etat dans la mise en place d'une gouvernance environnementale pour réduire les risques climatiques que court notre environnement.

# Définition du Risque Climatique

L'éventualité d'occurrence d'un évènement climatique dommageable lié à l'exposition aux enjeux vulnérable à un danger.

**RISQUE CLIMATIQUE = ALEAS CLIMATIQUES X VULNERABILITE**



## Quelques indicateurs des risques climatiques

- Les pluies acides qui contiennent des taux élevés d'acides sulfuriques (H<sub>2</sub>SO<sub>4</sub>), les acides nitriques (HNO<sub>3</sub>)...;
- L'intensification de l'effet de serre c'est-à-dire la montée des températures ( la chaleur excessive);
- L'élévation du niveau des océans ( la fonte des glaces au niveau des pôles va augmenter le niveau de l'eau et par conséquent faire disparaître les petits États insulaires);
- L'érosion côtière qui engloutit certaines parties des villes et villages;

Exemple: -la disparition des villes au Mexique ( La ville d'Iguala, l'Etat de Guerrero)

-la disparition du village de Brafedon à Grand Lahou

-la disparition d'un quartier à Port Bouët à Abidjan et le cas Jacquerville 1972

-la première Mairie de Port-Bouet est sous la mer



- L'augmentation incontrôlée des précipitations qui crée d'énormes dégâts ( perte en vies humaines, dégâts matériels... ) ;

Exemple de Dubaï le 16 avril 2024.

- Le phénomène de l'acidification des océans (le taux de CO<sub>2</sub> excédentaire va se dissoudre dans les océans et cela va causer la disparition de la base de la chaîne alimentaire qui sont les phytoplanctons et les zooplanctons).

Comme conséquence directe, la disparition de certaines espèces biologiques.

# Planche photographique 1: Les risques climatiques



**La fonte accélérée des glaces dans l'Arctique et l'Antarctique**



**Les Inondations**



**L'érosion côtière**

*Source: : Enquête personnelle, 2024*

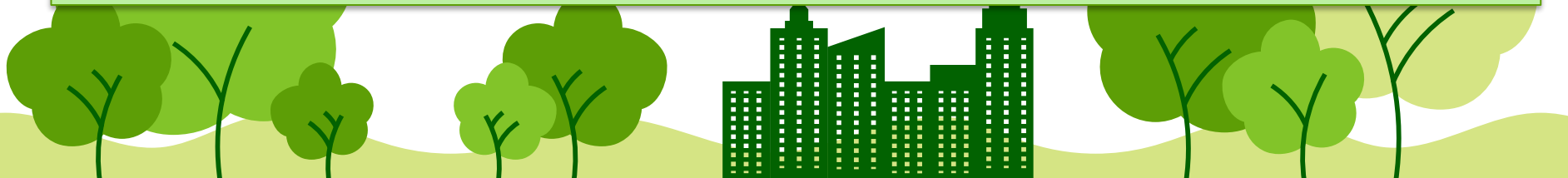
# 02

## L'état des lieux de la politique du gouvernement en matière de gestion des risques face au changement climatique



L'Etat de Côte d'Ivoire a ratifié plusieurs Conventions sur le changement climatique:

- ⌚ 1<sup>ère</sup> la **Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain**, tenue à Stockholm (Suède) en 1972, met en exergue et popularise le thème de la « croissance zéro » et celui de « l'écodéveloppement » au regard des limites de la croissance;
- ⌚ 2<sup>ème</sup> ,la conférence des Nations Unies sur l'environnement tenue à Rio de Janeiro ( Brésil) en juin 1992;
- ⌚ Une troisième ,le **Sommet de la Terre de Johannesburg** ( Afrique du Sud) en 2002;
- ⌚ Les différentes **Conférences des Parties** tenues à Paris en France (COP 2015, COP 2021);



Tous ces sommets amènent la communauté internationale à reconnaître la nécessité de préserver l'environnement, afin que les générations futures puissent aussi en profiter tout en continuant notre développement.

Aussi, ces rencontres constituent autant d'événements qui jouent le rôle de catalyseur, favorisant la prise en compte de l'environnement et de toute sa vitalité dans les politiques, les programmes, les plans et les projets de développement.

L'Etat a adhéré au fond vert pour permettre aux différentes structures qui viennent s'installer en Côte d'Ivoire d'intégrer les enjeux environnementaux dans les prises de décisions et dans leurs fonctionnements;



En guise d'illustration, nous avons le décret n°2017-792 du 06 décembre 2017 portant limitation de l'âge des véhicules d'occasion importés en Côte d'Ivoire en son article 1 qui stipule que les véhicules de plus de 5 ans susceptibles de polluer l'environnement ne sont pas autorisés sur le territoire ivoirien;

⌚ Selon le nouveau code de l'environnement en son article 74, tous les projets de développement qui, par l'importance de leurs dimensions ou de leurs incidences, peuvent porter atteinte aux milieux naturel et humain, sont soumis à une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES). Cette étude prend en compte les changements climatiques, les risques radiologiques et les risques de catastrophes;

⌚ L'Etat a adhéré en 2012 au REDD+ et la Coalition pour le Climat et l'Air Pur (CCAC) (Réduction des Émissions issues de la Déforestation et de la Dégradation dans les pays en développement);

En exemple: de 16 millions d'hectares de Forêt à l'indépendance, on se retrouve avec une surface forestière d'environ 2,5 millions (BNETD, 2015) une étude réalisée dans le cadre de la REDD+.

⌚ L'Etat a mis en place le code de l'environnement à travers le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique pour encadrer les activités humaines et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement;

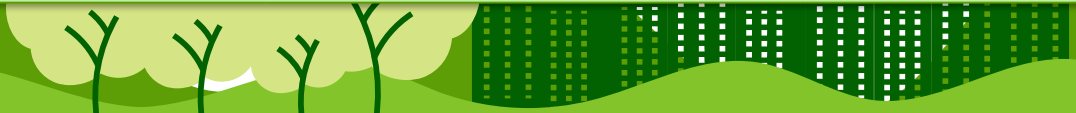


Exemple de quelques articles du nouveau code de l'Environnement n°2023-900 du 23 novembre 2023 portant Code de l'Environnement.

- ✓ Le principe 7 de l'article 10: Le Principe Pollueur-Payeur s'applique aux procédures d'élimination de toutes les formes de pollutions, de nuisances ainsi qu'à toutes les activités qui causent ou sont susceptibles de causer des dommages à l'environnement.
- ✓ Article 56 : L'Etat met en place une police de l'environnement chargé de faire respecter les dispositions juridiques relatives à la protection et à la gestion de l'environnement...
- ✓ Article 210 : L'Etat prend des mesures spéciales de protection afin de lutter contre la désertification, les inondations, les incendies, les feux de brousse, la disparition des couverts forestiers, l'érosion, les pertes des terres fertiles et la pollution du sol et ses ressources.



- Projet d'amélioration de la résilience des populations par un meilleur accès à l'information climatique (CLIMDEV ou initiative Climat pour le Développement de l'Afrique) → Acquisition et Installation de six stations agro-climatiques dans les régions de la Bagoué, du Poro, de l'Iffou et du Bélier
- Création d'un Programme National Changement Climatique (PNCC) en 2012 et d'une Direction en charge de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC) en août 2016.
- Élaboration d'une Loi sur les changements climatiques (en cours).
- Élaboration de décrets (en cours) sur :
  - la création d'une Agence Nationale Climat
  - La mise en place d'un Groupe d'Experts National sur l'évolution du Climat (GENEC)
  - la mise en place d'une Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques.



- Élaboration de documents stratégiques :
  - Stratégie nationale sur la finance climat
  - Document pays du Fonds Vert Climat (FVC)
- Renforcement des capacités nationales sur la finance climatique (Fonds d'Adaptation et Fonds Vert Climat) → formulation de projets bancables.
- Études de faisabilité pour l'instauration d'un prix du carbone et d'un Fonds National Climat.
- Accréditation des entités nationales pour l'accès direct aux fonds climatiques : (i) FIRCA pour le Fonds d'Adaptation – (ii) BNI, FIRCA et OIPR pour le FVC (*en cours*).
- Intégration des changements climatiques dans la budgétisation et la planification nationale
- Mise en place d'une Coalition des Ministres des Finances pour l'Action Climatique en 2020.



De ce qui précède, l'on pourrait se poser la question suivante: quels sont les enjeux du changement climatique à l'échelle nationale, locale et quelles sont les perspectives envisageables?



Avant de parler des enjeux et perspectives des risques climatiques, nous sommes amenés à présenter quelques acteurs ou structures qui interviennent dans la lutte contre le changement climatique en Côte d'Ivoire.

Nous pouvons citer entre autres:

- L'Etat de Côte d'Ivoire;
- Les Ministères de l'Environnement, des Eaux et Forêts, de la Salubrité, de l'Intérieur, de la Défense...;
- Les Structures Techniques (CIAPOL-ANDE-DDISC-OIPR,)
- Les Entreprises Publiques, Privées...

NB: L'Etat a doté le CIAPOL d'outils efficaces pour la lutte contre le changement climatique (un laboratoire mobile contenant tous appareils nécessaires au traitement des questions de pollutions de toutes sortes).

**03**

# **Les enjeux liés aux variations climatiques**



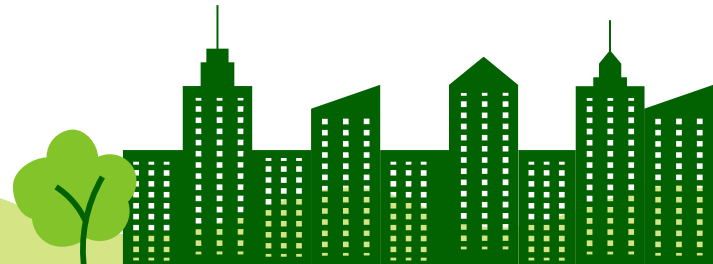
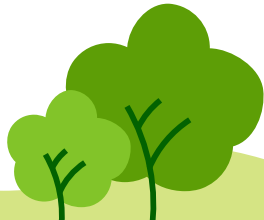


## ❖ Aspects négatifs

- Risque de prolifération de certaines maladies (le paludisme) et certains parasites (scholien schut maladie des cacaoyers)
- Déséquilibre entre les saisons (des zones arides et humides );
- Le phénomène de l'insécurité alimentaire ;
- La migration de certaines espèces animales au sein de l'écosystème;
- Le phénomène des exodes
- Menace d'extinction de certaines espèces.



- La baisse effective de la pluviométrie : (par exemple, baisse de 200 millimètres de pluie en 2022)
- La perte du couvert forestier : perte de plus 13 millions d'ha soit 81% des superficies forestières (SPREF)
- L'irrégularité des pluies (mauvaise répartition) ;
- La hausse des températures : (27,3°C soit une hausse de +1,19°C);
- La persistance des saisons sèches: (Saison sèche plus longue)
- Les inondations et les feux de brousse fréquents ;
- L'accroissement de l'érosion côtière.



## ❖ Stratégies d'intervention

- L'éveil de consciences des scientifiques et des États ( Séminaires, etc.)
- Les dispositions prises par certains États au regard de la variation climatique;
- L'élaboration de plans d'actions et de documents stratégiques en Côte d'Ivoire :
  - Plan d'Actions National des énergies renouvelables (PANER)
  - Plan d'Actions National d'efficacité énergétique (PANEE).
  - Stratégie Nationale d'Agriculture Intelligente face au Climat.
  - Stratégie nationale REDD+.
  - Stratégie Nationale de Préservation, Réhabilitation et d'Extension des Forêts.



- Mise en service de la centrale photovoltaïque de Boundiali (66 MW)  
Projets de reconstitution des Parcs et Réserves (OIPR)
- Projet d'Investissement Forestier 1 & 2 (PIF 1 & 2) - Projet de Réduction des Emissions (PRE) - Initiative Cacao-Forêt.
- Promotion du transport en commun : développement du transport lagunaire à Abidjan (3 sociétés de bateaux-bus) et Projet de Train Urbain d'Abidjan (PTUA)
- Mise en service du Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) des déchets de Kossihouen (Songon).



## Planche photographique 2 : Défis liés aux changements climatiques



la Pollution atmosphérique



Déversement de déchets



Exploitation minière



La combustion de combustibles fossiles pour produire de l'énergie



Déforestation

## Planche photographique 3 : Défis dans la région de Gbêkê

- ❑ La forte consommation du charbon de bois par les ménages dont le taux d'émission de CO<sub>2</sub> est très élevé (combustible fossile)



Source: : Visite de terrain dans la région de Gbêkê, 2024

# **04**

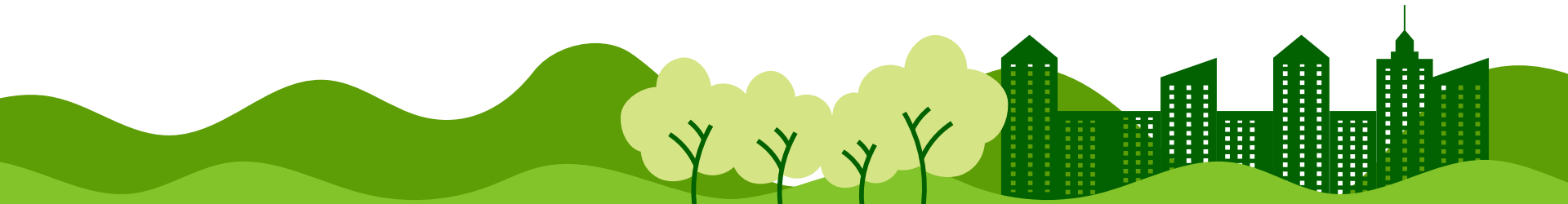
## **Les perspectives face au changement climatique**



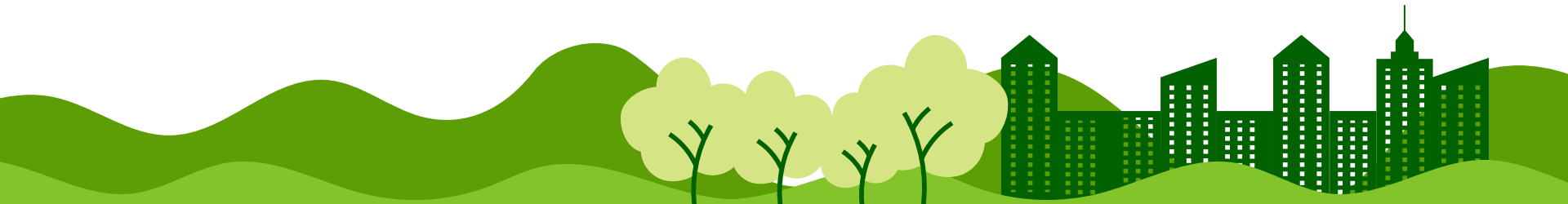


- **ATTENUATION** : Réduction de 30,41% des émissions de GES en 2030 (source).
- **ADAPTATION** : Renforcer la résilience de la Côte d'Ivoire en réduisant la vulnérabilité des 5 secteurs prioritaires suivants : ressources en eau, agriculture, foresterie, zones côtières et santé.
- **FINANCES** : Mobiliser des financements pour la mise en œuvre des projets d'atténuation et d'adaptation (~12.000 milliards de francs CFA).
- **GOVERNANCE** : Renforcer la coordination de l'action climatique.
- **SUIVI-EVALUATION** : Suivre et évaluer les projets mis en œuvre et renforcer la transparence dans l'action climatique.

- Réduire l'utilisation des pesticides chimiques en agriculture intensive ;
- Opter pour les énergies renouvelables (énergies issues des barrages hydroélectriques, énergie solaire, énergie éolienne...);
- Utilisation rationnelle des ressources naturelles;
- Promouvoir l'utilisation des véhicules rechargeables;



- Promouvoir l'agriculture intégrée (l'agroforesterie,...);
- Utiliser les produits biologiques et les produits sélectifs ( les produits qui ne détruisent pas tous les espaces);
- Promouvoir des pratiques de développement durable dans les secteurs de la construction , de l'urbanisme, de l'agriculture et de l'industrie, cela peut aider à atténuer les dommages environnementaux ( mettre l'accent sur les emplois verts)



## Planche photographie 4: Emploi vert dans les constructions BTCS



Source: : Dr. GUEI F., vue prise en avril 2024



Source: : Dr. GUEI F., vue prise en avril 2024


## Planche photographique 5: Présentation d'un véhicule rechargeable et d'une station de recharge



Source : : Dr. GUEI F., vue prise en avril 2024




Source : : Dr. GUEI F., vue prise en avril 2024

- Encourager le Co-voiturage ou les véhicules en communs, les autobus...
  - Sensibiliser et éduquer le public sur les enjeux du changement climatique ( mise en place des club environnement dans les Lycées, Collèges, Universités..., faire les campagnes de sensibilisation auprès des populations ;
  - Réduire les émissions de gaz à effet de serre (cela inclut des actions visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone( $\text{CO}_2$ ), de méthane ( $\text{CH}_4$ ) et de protoxyde d'azote ( $\text{N}_2\text{O}$ ) provenant des sources telles que les centrales électriques, les transports, l'agriculture et l'industrie etc
  - Faire une gestion des déchets (Réduire, réutiliser et recycler les déchets , l'économie circulaire)
- 

En guise d'illustration, nous avons l'exemple d'un opérateur à Bouaké qui utilise des déchets pour fabriquer de l'engrais. Il procède comme suit:

- ✓ **Déchets ménagers** : les épluchures de manioc, igname, banane, taro, ananas, son de riz et de maïs pour produire le phosphore ;
- ✓ **Déchets végétaux** : tiges de maïs, tomate, cotonniers, haricots, gombos, arachides et la paille d'herbe pour obtenir le potassium ;
- ✓ **Déchets des animaux** : les excréments des bœufs, moutons, cabri, porc et les volailles pour avoir de l'azote ;
- ✓ **Déchets plastiques** : sachets, fils et bidons pour produire les fertilisants.

Ces engrais organiques produits sont utilisés par les paysans eux-mêmes, et cela permet d'avoir des productions bio contrairement aux engrais chimiques ou les OGM.





## Planche photographique 6: Site de production des engrais bio dans la région de Gbêkê





# CONCLUSION




Les causes du changement climatique résultent :

**Des phénomènes naturelles**, on peut citer les éruptions volcaniques, les courants océaniques, les changements orbitaux de la Terre, les variations solaires.

**Des actions anthropiques**: combustibles fossiles à savoir le charbon, le pétrole et le gaz, qui sont de loin les plus grands contributeurs aux changements climatiques mondiaux.

Face à ces actions évoquées, l'Etat de Côte d'Ivoire doit baser sa gouvernance sur l'utilisation et la promotion des énergies renouvelables avec l'application effective des lois en vigueur.

Pour se faire, l'Etat doit:

- Tenir les engagements, mobiliser et impliquer les différentes parties prenantes : Secteur public, Secteur Privé, Collectivités Territoriales, Société Civile et surtout des acteurs des finances et de la recherche scientifique;
  - Rechercher les opportunités de financement présentes pour faire face aux enjeux du changement climatique (coordination nationale pour la lutte contre les changements climatiques.);
  - Renforcer les actions de sensibilisation sur les enjeux du changement climatique notamment la vulgarisation du nouveau code de l'environnement dans tous les secteurs d'activités .
- 

**MERCI DE VOTRE  
AIMABLE ATTENTION.**

ENSEMBLE  
**PROTÉGEONS**  
NOTRE  
**ENVIRONNEMENT**

